

Conseil Municipal du 11 juin 2015

Etaient présents : Mmes AUZILLON, BARRIER, PEREIRA OLIVEIRA, ARTUS, PEREIRA, et Mrs AYRAL, FOURNIER, PASCAL, LAUDOUZE, LARGERON, PAPARIC, PAPPALARDO, Mr CHAMPOUX

Etaient absents : Mmes VERGNOL et GONCALVES.

Secrétaire de séance : Mme BARRIER

Ordre du jour

- Suivi des travaux
- Motion pour sauvegarde des libertés locales
- Achat de matériels
- Cantine : besoin de financement
- Conventions : carrières Jalicot, Eifage
- Riom Co : approbation délai Ad'Ap
- Temps de travail poste CLSH
- Don de la commune à une association
- Question diverses

Modification de l'ordre du jour avec rétrocession d'une parcelle et location de l'appartement.

Suivi des travaux

Les dalles du toit terrasse sont en cours d'achèvement. Le 23 juin une réunion de chantier est prévue afin de réaliser un planning de fin de travaux. La livraison de la nouvelle cantine devrait se faire à l'automne.

Motion pour la sauvegarde des libertés locales

Le conseil prend connaissance de la proposition de sauvegarde des libertés locales envoyée par l'association des Maires Ruraux. Après différents échanges, il en ressort que l'échelon décisionnaire doit être gardé à notre niveau. Les communes sont indispensables. Par conséquent à l'unanimité, cette motion est approuvée.

Achat de matériel

- Remplacement du véhicule communal : le Renault Kangoo est hors service, les réparations sont trop onéreuses. Par conséquent, il vaut mieux le remplacer et acquérir un neuf. La proposition de Renault pour un fourgon Trafic correspond aux besoins de la commune. Après remise, le prix est de 16 368 € HT hors compléments (Galerie/Attelage)
- Achat d'étagères pour les archives de la Mairie pour 508.74 € TTC
- Complément de mobiliers pour l'école (lits, tables, chaises...) pour 1990.21 € TTC

Le conseil approuve ces achats.

Cantine : besoin de financement

Pour couvrir tous les investissements 2015 (cantine, columbarium, réfection salle polyvalente...), nous avons besoin d'un financement de 300 000 €. Différentes offres ont été faites par des établissements bancaires. La plus intéressante étant celle de la Caisse d'Epargne, avec un taux fixe de 1.95 % sur 15 ans.

Le Conseil autorise cet emprunt.

Conventions : carrières Jalicot, Eiffage

- La convention avec l'entreprise Jalicot qui exploite la carrière est finalisée. En compensation, elle nous met à disposition 2000 tonnes de produits du site. De plus ils s'engagent à nous verser 12 000 € par an pour la vie associative de la Commune, sur justificatifs. A régulariser depuis 2012.
- Le branchement entre la voie publique et les coffrets pour la nouvelle cantine nécessite la signature d'une convention avec Eiffage

Le conseil autorise la signature de ces deux conventions.

Riom Co : approbation délai Ad'Ap

La mise en accessibilité des locaux publics doit faire l'objet d'un agenda à déposer en préfecture avant le 27 septembre 2015. Nous pouvons déroger car nous sommes en attente d'un diagnostic des ERP.

Le conseil accepte cette proposition.

Temps de travail poste CLSH

Depuis le départ en retraite de Mme Miclet, Mme Flandin a été fortement sollicitée. Il convient donc de tenir compte de son nouvel emploi du temps et de modifier par conséquent son temps de travail et ce, à compter de 01 mai 2015.

Le conseil approuve ce changement.

Don de la commune à une association

Lors du décès de l'ancien Maire, Mr Mathot François, la famille n'avait souhaité « ni fleurs ni plaque ». Une corbeille était à disposition pour recevoir des dons pour l'association Auvergne Chiens Guides d'Aveugles.

Approbation à la majorité de ses membres présents pour un don de 200 € (Abstention de Marie PEREIRA)

Rétrocession parcelle AE 382

La parcelle AR 382, sera rétrocédée gratuitement dans le cadre d'un alignement à la collectivité gestionnaire de la voirie. Les frais de notaires seront à la charge de la commune.

Le conseil approuve cette rétrocession.

Location appartement école

Les travaux de rénovation de l'appartement au-dessus de l'école étant terminés, nous allons pouvoir le mettre en location.

La commune préfère missionner un professionnel pour la gestion (plus compétent).

Le conseil accepte la proposition de l'Ophis dans cette mission.

Questions diverses

- Pierre Pappalardo fait remarquer que le terrain de pétanque et de basket de St Genès n'est pas un parking !
- Cyril Paporic se fait porte-parole de nouveaux habitants qui demandent s'il est possible qu'une personne de la commune vienne contrôler les réseaux d'eaux usées à la place de la SEMERAP. Mr le Maire répond que cela est impossible car il faut une personne compétente pour réaliser.
- Cyril Paporic informe qu'une pétition circule sur la commune concernant la redevance incitative du SBA.
- Elodie Pereira Oliveira a participé à la commission Petites Enfance. Elle nous informe qu'un groupe de travail est en cours concernant un éventuel transfert de compétences. Quelle politique la commune souhaite adopter ? Sommes-nous désireux d'obtenir des places en crèches collectives sur les communes de Riom Co ?
- Elodie Pereira Oliveira se fait porte-parole de parents qui souhaitent savoir s'il est envisagé l'ouverture du Centre de Loisirs pour les petites vacances ? Mr le Maire répond que non mais que des contacts sont en train d'être pris avec les communes à avoisinantes pour signer éventuellement des conventions.
- José Fournier nous informe que l'auteur de la dégradation de la boîte aux lettres de l'école s'est manifesté. Il s'est engagé à rembourser les dégâts à hauteur de 91,07 €.
- José Fournier nous demande de réfléchir pour la prochaine réunion à une éventuelle possibilité d'installation d'une benne pour la collecte de vêtements usagés.
- José Fournier nous informe qu'une réunion d'information théorique sur l'ambroisie aura lieu le 20 juin 2015.
- José Fournier souhaite que les élus du lotissement Le Peyrat réfléchissent et communiquent avec leurs voisins sur les espaces verts qui posent problème.

Fin de séance à 21 heures.

Le Maire de MALAUZAT

Jean-Paul AYRAL